



CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24 avril 2014

REUNION DU 29 AVRIL 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le vingt-neuf avril, à 19H, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. NION Frédéric, Maire.

Etaient présents : Mesdames BIGUET Laurence, CAMBIER Christine - DEBRAY Laëtitia - DECERLE Patricia - NION Sylvie - PERRIN Mélanie - PACHOUD Monique - SEKSIK Valérie - THOMAS Isabelle - MM. CHATONNIER Eric - FERRACANI Pascal - GORGEON Jacques - ILARDO Cédric - LANUZA José - MARRIETTE Frédéric - PAUPE Olivier - PINEAU Jean.

Etait représentée : Mme MARMETH Dominique (pouvoir à M. NION Frédéric)

Etait absent : -

Madame Laurence BIGUET a été désignée Secrétaire de séance

Le compte-rendu de la précédente réunion n'appelle aucun commentaire.

1. JURY CRIMINEL 2015

Ont été tirés au sort d'après les listes électorales :

- Monsieur BAILLET Thomas
- Madame CRESPO-GRAS Francisca épouse BOLLADE
- Madame NETO Nathalie

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Monsieur José LANUZA déplore que les documents officiels aient été à la disposition des élus seulement la veille de la réunion ; ce n'est pas suffisant, il faudrait laisser au minimum un week-end de délai pour pouvoir les étudier correctement. Monsieur le Maire prend acte mais rappelle que les délais entre les élections et la date butoir pour le vote du Budget étaient très courts et que les élus avaient été prévenus, lors de la réunion du 10 avril, qu'ils auraient les compte administratif et budget primitif le lundi précédent la réunion.

Cependant, une note de synthèse concernant les éléments budgétaires ont été adressés par mail le 24/04, le même jour que la distribution de la convocation.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,



VOTE le compte administratif 2013 ainsi qu'il suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		99 818.02 €	12 106.96 €			87 711.06 €
Opérations de l'exercice	1 361 592.02	1 529 983.05 €	310 193.95	223 501.30 €	1 671 785.97 €	1 753 484.35 €
TOTAUX	1 361 592.02	1 629 801.07 €	322 300.91 €	223 501.30 98 €	1 671 785.97 €	1 841 195.41 €
Résultats de clôture		268 209.05 €	98 799.61 €			169 409.44 €
Résultats dissolution SIECARL		1 014.38 €	985.69 €			28.69 €
Restes à réaliser			29 000.00 €	41 970.00 €		12 970.00 €
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS		269 223.43 €	99 785.30 €			169 438.13 €

3. COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric NION, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

4. AFFECTATION DU RESULTAT 2013

Après avoir constaté les résultats de l'exercice 2012, ainsi qu'il suit :

Résultat de fonctionnement 2013 : 168 391.03 €

Report du résultat 2012: 99 818.02 €

Résultat fonctionnement dissolution SIECARL :	1 014.83 €
Soit un résultat global de fonctionnement :	269 223.43 €
Résultat d'investissement 2013 :	- 86 692.65 €
Report du résultat 2012 :	12 106.96 €
Résultat investissement dissolution SIECARL :	- 985.69 €
Soit un résultat global d'investissement :	- 99 785.30 €
Solde des restes à réaliser 2013 :	12 970.00 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DECIDE d'affecter à la section d'investissement : 99 785.30 €

Résultats définitifs :

Section de fonctionnement : 169 438.13 €

Section d'investissement : - 99 785.30 €

5. TAUX D'IMPOSITION 2014

Après avoir pris connaissance des bases d'imposition notifiées,
Considérant les besoins financiers de la Collectivité pour l'année 2014,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

A la majorité : 18 pour, 1 abstention (M. GORGEON),

VOTE les taux d'imposition pour l'année 2014 ainsi qu'il suit :

- **Taxe d'habitation : 9.50 %**
- **Foncier bâti : 22.21 %**
- **Foncier non bâti : 51.31 %**

6. BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur LANUZA souhaiterait que le budget soit établi par commission. Monsieur le Maire explique que ce serait trop difficile, de nombreuses dépenses se croisant entre les commissions.

Après avoir étudié la proposition de budget primitif présentée par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A la majorité : 15 pour – 4 contre (Mmes et MM. DEBRAY – ILARDO – LANUZA – SEKSİK),

VOTE le Budget Primitif 2014 ainsi qu'il suit :



Chapitre	Libellé	Budget précédent	Budget 2014
	 FONCTIONNEMENT		

DEPENSES			
011	Charges à caractère général	315 760.00 €	325 370.00 €
012	Charges de personnel	685 830.00 €	685 680.00 €
014	Atténuation de produits	12 307.00 €	35 607.00 €
022	Dépenses imprévues	4.02 €	32.13 €
65	Autres charges gestion	279 400.00 €	282 625.00 €
66	Charges financières	119 300.00 €	123 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	87 082.00 €	83 920.00 €
023	Virement investissement	163 600.00 €	54 710.00 €
	TOTAL DEPENSES	1 663 283.02 €	1 590 944.13 €

RECETTES			
70	Produits des services	204 630.00 €	204 640.00 €
73	Impôts et taxes	728 494.00 €	689 975.00 €
74	Dotations et participations	270 406.00 €	240 266.00 €
75	Autres produits gestion	229 890.00 €	210 000.00 €
013	Atténuation de charges	8 200.00 €	36 600.00 €
76	Produits financiers	25.00 €	25.00 €
77	Produits exceptionnels	81 820.00 €	
79	Transferts des charges		
72	Travaux en régie	40 000.00 €	40 000.00 €
	TOTAL RECETTES	1 563 465.00 €	1 421 506.00 €
	Excédent reporté	99 818.02 €	169 438.13 €

Chapitre	Libellé	Budget précédent	RAR 2013+ Budget 2014
	 INVESTISSEMENT		

DEPENSES			
10	Dotations fonds divers		
13	Subvention Investissement		
16	Remboursement emprunts	485 000.00 €	470 000.00 €
20	Immo. Incorporelles	10 200.00 €	22 000.00 €
21	Immo. Corporelles	74 950.00 €	59 100.00 €
23	Immo (travaux) en cours	939 010.00 €	510 500.00 €
020	Dépenses imprévues	155.00 €	22 890.00 €
040	Opérations d'ordre	40 000.00 €	40 000.00 €
	TOTAL DEPENSES	1 549 315.00 €	1 124 490.00 €

RECETTES			
10	Dotations fonds divers	98 719.96 €	118 549.61 €
13	Subvention investissement	636 177.00 €	430 030.00 €
16	Emprunts	645 000.00 €	145 000.00 €
024	Produit des cessions	17 925.00 €	475 000.00 €
021	Virement Sect. Fonctionnt.	163 600.00 €	54 710.00 €
	TOTAL RECETTES	1 561 421.96 €	1 223 289.61 €
	Deficit reporté	12 106.96 €	99 785.30 €

TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT 1 590 944.13 €

TOTAL SECTION INVESTISSEMENT 1 223 289.61 €

7. INDEMNITE DE LA TRESORIERE

A chaque renouvellement de mandat, le Conseil Municipal doit statuer sur le montant des indemnités de Conseil et de Budget allouées au Trésorier.

Ces indemnités sont calculées annuellement en raison de la moyenne des dépenses budgétaires des 3 derniers exercices.

Le Conseil Municipal,

Considérant le manque d'information concernant le versement de cette indemnité,

Considérant que Monsieur le Maire doit rencontrer prochainement la Trésorière de La Commune,

A l'unanimité,

REPORTE cette délibération à une prochaine réunion

8. AUTORISATION DE POURSUIVRE DONNEE AU TRESORIER

Dans le but d'une optimisation des créances de la Commune, en privilégiant la réactivité dans les poursuites et en prévenant les lenteurs et les lourdeurs d'une procédure d'autorisation dossier par dossier, il conviendrait de renouveler l'autorisation générale et permanente au Comptable pour procéder au recouvrement forcé des produits locaux.

Le Conseil Municipal,

Considérant le manque d'information concernant cette autorisation.

Considérant que Monsieur le Maire doit rencontrer prochainement la Trésorière de La Commune,

A la majorité : 18 pour, 1 contre (M. GORGEON),

REPORTE cette délibération à une prochaine réunion

9. COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La Commission Communale des Impôts Directs est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants

Il est nécessaire de proposer une liste comprenant le double de noms pour que la Direction des Services Fiscaux se prononce.

Mme DECERLE, MM. FERRACANI, PAUPE et LANUZA ont été désignés par le Conseil.

Les personnes imposées à la TF, la TH et la CFE (ex TP) doivent être représentées

Un commissaire doit être domicilié en dehors de la Commune.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A la majorité : 15 pour, 4 contre (Mmes et MM. DEBRAY – ILARDO – LANUZA – SEKSIK)

Fait la proposition ci-dessous :

TITULAIRES

M. FERRACANI Pascal (CM)	M. PACHOUD Claude
Mme DECERLE Patricia (CM)	Mme AUTISSIER Camille
M. CRESTEY René	Monsieur DE LATTRE Bernard
M. SIMON Henri (extérieur à la commune)	M. SINGER Frédéric
Mme MORIN Brigitte	Mme EUGENE Danielle (locataire)
M. NGUYEN Van Long	M. JANY Marcel (Professionnel)

SUPPLEANTS

M. PAUPE Olivier (CM)	Mme MAGNE Liliane
M. LANUZA José (CM)	M. FETIZON Gérard (extérieur à la commune)
M. BAVOUZET Yvon	M. GARCIA (locataire)
Mme MAUGUIN Jacqueline	M. THIEBAULT Francis
Mme JEANJEAN Colette	Mme COMET Louissette
M. MOISAN Yvon	Mme BALTA Catherine (CATHYF)

10. TRAVAUX

Liste des travaux envisagés sur le territoire communal :

Groupes scolaires :

Les travaux urgents seront effectués pendant les vacances d'été (toiture, gouttières, peintures). il faut aller au plus rapide et au moins coûteux.

A l'Ecole Gustave Ribaud, il sera nécessaire de prévoir le ravalement.

A l'Ecole du Val Guermantes, il y a beaucoup à faire. Dans un premier temps, la clôture sera revue.



Grange

Il y a beaucoup de travaux, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, à prévoir. Tout ne pourra être résolu en même temps. En urgence, l'étanchéité sera refaite (gouttières)

Monsieur le Maire fait savoir que l'Ecole de Musique souhaite s'agrandir.

Mairie

L'accès pour les personnes à mobilité réduite prévu au Contrat rural permettra de refaire les bureaux du Secrétariat ainsi que le ravalement de la Mairie

Sera également à prévoir, très rapidement, la mise en réseau de tout le matériel informatique et la modernisation des logiciels suite aux nouvelles normes de dématérialisation obligatoires d'ici la fin de l'année.

Services techniques

Du gros matériel est à prévoir pour les services techniques : tracteur, véhicule, tondeuse, matériel pour entretien des voiries, etc.. Ces dépenses sont à prévoir dans l'année mais certains travaux seront certainement externalisés.

Contrat rural

Les notifications de subventions sont parvenues en Mairie. Après les appels d'offres, les travaux seront engagés.

11. QUESTIONS DIVERSES

Rythmes scolaires

Un débat s'est engagé autour des nouveaux rythmes scolaires à mettre en place à la rentrée, la manière de les financer.

Mmes THOMAS et PERRIN, responsables des affaires scolaires, vont rencontrer les intervenants, aussi bien pour les écoles du Val Guernhantes que pour Gustave Ribaud, ainsi que les agents municipaux qui seront intéressés par ces modifications.

Les objectifs sont à rendre pour le 11 mai prochain, mais, considérant la position gouvernementale tendant à modifier ces rythmes, les choses apparaîtront plus claires au mois de Juin. Une réunion de la Commission Scolaire sera réunie très prochainement.

Suite à la demande de Monsieur ILARDO, il est probable qu'une concertation avec les parents d'élèves sera effectuée à l'Ecole Gustave Ribaud.

Entretien du grand pré

Sur la demande de Madame SEKSIK, Monsieur le Maire précise que le grand pré a été tondu gentiment par Monsieur LEVESQUE Jean-Marc du fait de la panne du tracteur municipal et ne le sera à nouveau qu'à la période de sécheresse, cet été.

Monsieur ILARDO souhaiterait qu'une autre solution soit étudiée afin que la population puisse jouir de cet espace.

Projet de fleurissement

Monsieur PAUPE signale qu'il est en cours d'étude d'une programmation de plantations sur la Commune, d'après une trame végétale d'espèces indigènes et vivaces,

Marathon

Monsieur CHATONNIER porte à la connaissance du Conseil Municipal que le Marathon de Marne et Gondoire se déroulera le 8 juin prochain.

Il demande la bonne volonté de bénévoles pour encadrer cette manifestation.

Monsieur LANUZA se porte volontaire pour la course des élus et Madame DEBRAY pour le secteur de la Mairie.

Cérémonie du 8 mai

Madame BIGUET rappelle que chaque élu a reçu une invitation pour participer à la Cérémonie du 8 Mai et qu'il serait civique d'y participer.

Monsieur CHATONNIER signale que, dorénavant, le « pot de l'amitié » est organisé, pour les 2 journées de commémoration des 8 mai et 11 novembre, à tour de rôle entre les 3 communes et l'Association des Anciens Combattants, soit un an sur 4.

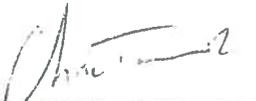
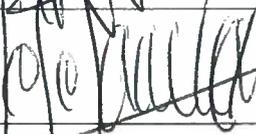
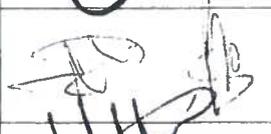
Rallye de motos

Mme DECERLE signale que la CRS 4 de Pomponne organise prochainement un rallye motos qui passera par notre commune

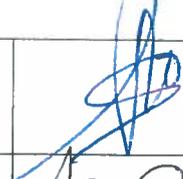
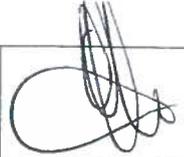
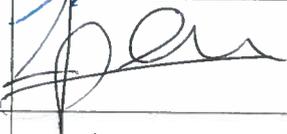
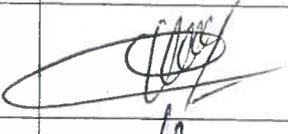
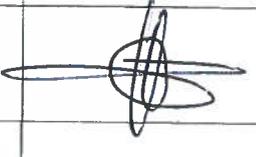
Prochaine réunion

La prochaine réunion de Conseil Municipal se déroulera le MARDI 24 JUIN 2014 à 19 H.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 H 30

BIGUET L.		CAMBIER C.	
CHATONNIER E.		DEBRAY L.	
DECERLE P.		FERRACANI P.	
GORGEON J. (Pouvoir F. NION)		ILARDO C.	
LANUZA J.		MARMETH D. (Pouvoir N. NION)	
MARRIETTE F.		NION F.	



NION S.		PAUPE O.	
PERRIN M.		PINEAU J.	
PACHOUD M.		SEKSIK V.	
THOMAS I.			

Rappel des points à l'ordre du jour :

- 1) Jury criminel 2015
- 2) Compte administratif 2013
- 3) Compte de gestion 2013
- 4) Affectation du résultat 2013
- 5) Fixation des taux d'impositions
- 6) Budget primitif 2014
- 7) Fixation de l'indemnité de Budget et de Conseil de la Trésorière
- 8) Autorisation de poursuivre donnée au Comptable
- 9) Composition de la CCID
- 10) Travaux
- 11) Questions diverse